



Vices cachés sur véhicule d'occasion

Par **joule44**, le **30/04/2010** à **13:30**

Bonjour,

nous venons d'acheter un véhicule d'occasion il y a un mois environ, avec le CT OK, et au cours d'un trajet nous nous sommes aperçu que la ceinture de sécurité coté passager s'était détaché à la base et nous avons fait toute le trajet sans ceinture...

En fait le siège a été rajouté par le vendeur et il n'a pas mis la bonne vis pour accrocher la ceinture, ce qui n'aurait jamais du passer au contrôle technique!

Bien évidemment nous n'arrivons pas à joindre le vendeur.

Le véhicule est encore sous garantie.

Quelles sont les possibilités face à un tel problème?

Merci pour vos réponse